



FONDS SOCIAL EUROPÉEN

Outils pour la Validation des Acquis de l'Expérience

Extrait du diplôme BTSA « Analyse et conduite de
systèmes d'exploitation »



GEP&A - Septembre 2004

Sommaire

<u>OBJECTIF DE CE DOCUMENT</u>	<u>3</u>
<u>LE REFERENTIEL PROFESSIONNEL</u>	<u>4</u>
I. Fiche descriptive d'activités	4
II. Secteur d'activités ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme.....	8
<u>LE REFERENTIEL DE FORMATION</u>	<u>9</u>
I. Architecture de la formation du BTSA « ACSE »	9
II. Objectifs des modules du BTSA	10
<u>STRUCTURE DE L'EVALUATION.....</u>	<u>15</u>

Ce document a été réalisé par le GEP&A (ENESAD, département des Sciences de la formation et de la communication, septembre 2004) dans le cadre du Programme d'Individualisation des formations et de modernisation de l'offre publique de formation professionnelle continue et d'apprentissage agricoles (**PRIMO**).

PRIMO est un programme cofinancé par le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales (DGER)- et par le Fond Social Européen (FSE).

Objectif de ce document

Ce document est constitué des principaux extraits du référentiel de diplôme du BTSA « ACSE ». Il se veut être un outil à l'usage de tous ceux qui interviennent dans le dispositif de VAE. Ce n'est pas le référentiel officiel, complet ou actualisé. Il n'en reprend seulement que l'essentiel.

Au travers de ces différents extraits, il s'agit de mettre à la disposition de chacun des acteurs de la VAE (correspondants régionaux « VAE », personnes chargées de l'information et de l'orientation, accompagnateurs, jurys mais aussi candidats...), les principales informations nécessaires aux différents « moments » du parcours d'un candidat : le conseil, l'orientation, la recevabilité de la demande, l'élaboration du dossier de validation, l'analyse de ce dossier par le jury.

Ce document comprend trois parties :

- L'intégralité du référentiel professionnel (fiche descriptive d'activités et domaines d'intervention)
- Le référentiel de formation (architecture générale et objectifs des modules)
- La structure de l'évaluation dans le cas des épreuves organisées en fin de formation.

*Ce document ne se substitue en aucun cas au référentiel du diplôme.
Il se veut simplement être un « outil » au service de tous.*

Rappel :

Le diplôme du BTSA « ACSE » par la voie de la VAE se réfère à la base réglementaire suivante :

- Référence du décret général :

Décret n° 89-201 du 4 avril 1989 modifié portant règlement général du brevet de technicien supérieur agricole (JO du 8 avril 1989)

- Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-615 du 26 avril 2002 pris pour application de l'article 900-1 du code du travail et des articles L. 335-5 et L. 335.6 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle (JO du 28 avril 2002)

- Référence de l'arrêté de création :

Arrêté du 16 juin 1998 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole, option Analyse et conduite de systèmes d'exploitation (JO du 3 juillet 1998)

Le référentiel professionnel

I. Fiche descriptive d'activités

Selon la nature de l'emploi exercé, de l'environnement professionnel, du mode d'organisation interne, les BTSA ACSE sont amenés à développer en partie les activités participant aux grandes fonctions suivantes :

- A. Appui technico-économique et conseil ;
- B. Conduite d'un système d'exploitation ;
- C. Développement local ;
- D. Gestion d'unité ;
- E. Animation ;
- F. Formation ;
- G. Communication ;
- H. Etudes, essais, production de référence ;
- I. Commercial.

Les quatre premières fonctions renvoient à des emplois ciblés par le BTSA ACSE ; les cinq dernières sont transversales à ces emplois.

A. Appui technico-économique et conseil :

1. Il assure un appui technique ou technico-économique dans le cadre de la gestion optimale courante de l'exploitation.

- 1.1 - il contribue à la définition des besoins et attentes de l'agriculteur
- 1.2 - il élabore un diagnostic technique ou technico-économique
- 1.3 - il propose un plan d'action
- 1.4 - il assure le suivi de son intervention

2. Il participe à la fourniture d'un conseil individualisé à l'entreprise : reprise-installation, cessation d'activité, suivi et optimisation des systèmes d'exploitation (production, comptabilité, gestion financière, aide à l'organisation...).

- 2.1 - il participe à la définition des besoins et des attentes de l'agriculteur dans la conduite de son entreprise
 - il identifie les besoins et objectifs de l'agriculteur
 - il propose une prestation ou oriente l'agriculteur vers d'autres prestations spécialisées
- 2.2 - il participe à l'élaboration d'un diagnostic global ou partiel de l'exploitation, en vue de définir le projet dans le cadre d'une réflexion stratégique
 - il collecte les informations sur le système d'exploitation
 - il utilise les enregistrements techniques ou économiques
 - il propose des axes stratégiques d'évolution
 - il vérifie l'appropriation par l'agriculteur de chacune de ces étapes
 - il restitue à l'agriculteur les synthèses et propositions
- 2.3 - il participe à formuler le projet et en étudie la faisabilité avec l'agriculteur
 - il réalise, chiffre les scénarios, précise les niveaux de risques
 - il présente les projets à l'agriculteur et l'aide dans son choix
 - il précise le plan d'action
- 2.4 - il participe à l'accompagnement du projet
 - il détermine un plan d'accompagnement personnalisé
 - il ajuste le tableau de bord
 - il met en place un système d'enregistrement adapté
 - il assure l'appui global

2.5 - il peut mobiliser des techniciens des organismes spécialisés pour la réalisation de suivi

3. Il intervient dans des actions collectives (analyse comparative d'exploitations...), réunions de groupes (exploitants agricoles, développement local...).

4. Il peut mettre en relation l'entreprise avec un spécialiste suite à son intervention.

B. Conduite d'un système d'exploitation :

5. Il conçoit et conduit un système d'exploitation.

5.1 - il conçoit le développement de son exploitation

- il situe le développement de son exploitation par rapport aux courants internationaux et aux évolutions qu'ils provoquent
- il analyse les relations entre son exploitation et les différents éléments de l'environnement
- il évalue les potentialités de l'exploitation
- il raisonne son projet d'exploitation et ses évolutions, notamment en phase d'installation ou de modernisation, en fonction de ses objectifs et des potentialités de l'exploitation

5.2 - il prend les décisions nécessaires au fonctionnement de l'exploitation

- il organise le fonctionnement de l'exploitation
- il établit, analyse et utilise les résultats technico-économiques et financiers de l'exploitation, pour réguler son fonctionnement
- il prend en compte la préservation et la gestion de l'environnement pour mettre en œuvre ses choix techniques et économiques

5.3 - il met en œuvre, individuellement et/ou collectivement, les différentes activités de production, transformation, commercialisation de produits et services de l'exploitation ou liés à l'exploitation qui, combinés, constituent le système d'exploitation

- il conduit un (ou des) atelier(s) de production
- il peut exercer une (ou des) activité(s) créatrice(s) de valeur ajoutée sur l'exploitation par vente de produits qu'il transforme ou/et de services liés à son environnement naturel et socio-économique
- il conçoit et met en œuvre toutes les opérations visant à la qualité et à la sécurité alimentaire

5.4 - il gère les aspects sociaux et humains liés à l'exercice du métier de responsable d'exploitation agricole

C. Développement local :

6. Il participe à la conduite de projets de développement local.

6.1 - il participe à différents groupes de travail ayant pour objet de définir les actions de développement à entreprendre, en relation avec les responsables professionnels, l'administration et les élus locaux, et apporte des éléments d'information sur l'agriculture locale

6.2 - il travaille à la définition des différentes opérations, à leur cohérence et étudie les conditions nécessaires à leur réalisation

- il contribue à l'établissement d'un diagnostic des potentialités d'un territoire donné
- il apporte un appui aux agriculteurs, élus locaux et responsables dans la définition des projets et des actions de développement
- il participe à la traduction des projets en actions collectives
- il prend part à la recherche et au développement de partenariat avec

d'autres secteurs institutionnels et privés

6.3 - il met en place les opérations retenues au bénéfice des partenaires locaux et assure le suivi en liaison avec les personnes spécialisées dans le domaine concerné

6.4 - il informe les responsables professionnels, interlocuteurs des élus locaux, du déroulement de chaque opération et, une fois terminé, en assure le bilan

D. Gestion d'unité :

7. Il gère une petite ou moyenne unité (d'approvisionnement, collecte...).

7.1 - il participe à la définition de la politique commerciale de l'entreprise

7.2 - il participe à l'activité commerciale de l'entreprise

7.3 - il assure la gestion des stocks, suit les compte-client et assure la prévention des contentieux...

7.4 - il assure la représentation de la direction de l'entreprise auprès des clients

7.5 - il explique la politique de l'entreprise et prend en compte leurs suggestions et critiques

7.6 - il encadre une équipe de salariés

7.7 - il rend compte de la gestion de son unité auprès de sa direction

E. Animation :

8. Il assure l'animation de groupes constitués (groupes de développement agricole, de producteurs, ruraux, de salariés...).

8.1 - il aide les participants à formuler leur demande eux-mêmes et recherche avec eux les solutions adaptées à leurs préoccupations en valorisant les compétences de chacun

8.2 - il participe à la définition de la stratégie du groupe et assure la mise en œuvre de cette stratégie

8.3 - il assure la mise en relation du groupe avec des personnes ou des structures pouvant, par leurs compétences, répondre aux préoccupations du groupe : il organise des visites, voyages d'étude, réunions

8.4 - il participe à la définition, à l'appropriation et à la mise en place des solutions retenues (qui peuvent être à caractère

8.5 - il favorise dans le groupe la circulation et la recherche de l'information

F. Formation

9. Il peut être associé à l'identification des besoins de formation et à leur traduction en termes de formation.

10. Il organise et anime des actions de formation de courte durée.

10.1 - il conçoit le calendrier des stages sur une période donnée

10.2 - il organise le déroulement d'un stage (conditions matérielles, convocations des participants, publicité, choix des intervenants et préparation de leur intervention, prévision des visites...)

10.3 - il facilite et régule le stage (accueil, dossier, présentation des intervenants, animation des échanges...)

10.4 - il participe à l'évaluation du stage

10.5 - il rend compte globalement de l'action de formation

- 11. Il intervient dans une action de formation.**
- 11.1** - il identifie et situe son intervention dans l'action de formation (nature du public, objectifs de la formation, acquis du public, durée, rythme, évaluation...)
- 11.2** - il prépare son intervention et choisit les documents qui serviront d'appui, d'illustration ou d'exemple
- 11.3** - il réalise l'intervention en tenant compte des contraintes matérielles et des réactions du public
- 11.4** - il participe à l'évaluation

G. Communication :

- 12. Il participe aux actions de communication et de diffusion.**
- 12.1** - il contribue à la diffusion des références et des résultats de la recherche ou de l'expérimentation
- 12.2** - il participe à la vulgarisation des innovations
- 12.3** - il peut participer à la définition de la politique de diffusion et collaborer aux campagnes thématiques : identification du besoin, définition du public cible, choix des thèmes prioritaires, participation à la définition des outils de diffusion en fonction du (ou des) moyen(s) et du (ou des) support(s) retenu(s)
- 12.4** - il participe à la rédaction de documents de communication
- 12.5** - il participe à différentes opérations de communication et manifestations professionnelles
- 12.6** - il peut assurer le suivi, le contrôle et l'évaluation

H. Etudes, essais, production de référence :

- 13. Il assure la mise en œuvre d'études et d'essais, de protocoles de recherche et/ou la production de références technico-économiques.**
- 13.1** - il participe à l'élaboration de protocoles : production, traitement et analyse de données (études et essais en laboratoire, références technico-économiques...)
- 13.2** - il participe à l'organisation et à la mise en place du protocole
- il planifie les différentes étapes
 - il prépare et met au point son dispositif
 - il adapte ses outils de production et de collecte de données
- 13.3** - il réalise les travaux et essais
- il effectue les opérations (essais, enquêtes...)
 - il observe et contrôle le déroulement
 - il relève et consigne les résultats
- 13.4** - il participe au traitement et à la mise en forme des résultats obtenus
- il traite les résultats
 - il met en forme et produit un rapport
- 13.5** - il participe à la communication des résultats

I. Commercial :

- 14. Il contribue aux activités commerciales de son entreprise.**
- 14.1** - il analyse la demande du client
- 14.2** - il établit un diagnostic ou une proposition de solution
- 14.3** - il préconise un produit et ses conditions d'utilisation en intégrant

l'aspect économique, organisationnel et technique du conseil

14.4 - il négocie et vend

14.5 - il assure la promotion de ses produits auprès des clients (en s'appuyant sur des expérimentations ou des démonstrations mises en place au niveau de son secteur)

II. Secteur d'activités ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme

Ce technicien supérieur peut exercer son activité dans les secteurs professionnels suivants :

- Les entreprises prestataires de service (juridique, comptable, financier, contrôle, analyse, formation, animation...) intervenant en aval et en amont des exploitations agricoles et contribuant à ce titre à la production agricole mais aussi plus largement dans le milieu rural ;
- Les exploitations et entreprises agricoles en tant que chef d'exploitation, associé ou salarié ;
- Les entreprises d'approvisionnement, de collecte et de transformation.

Les organisations ou entreprises appartenant à ces secteurs professionnels ont des pratiques de recrutement diverses : d'une part entre secteurs professionnels (chambres d'agriculture, coopératives, centres d'économie rurale...) et d'autre part au sein d'un même secteur.

Les emplois suivants peuvent être occupés à l'issue de la formation ou après quelques années d'activité : conseiller, technicien agricole, comptable, chef d'exploitation, associé d'exploitation, salarié d'exploitation, agent de développement local, animateur, formateur, assistant clientèle, responsable de magasin, responsable d'unité d'approvisionnement...

En ce qui concerne les emplois de conseil, ceux de conseiller d'entreprise et de conseiller spécialisé relèvent du niveau II-I, alors que ceux de conseiller d'appui technico-économique peuvent se situer au niveau III.

Comme salarié, le technicien supérieur est, en règle générale, sous la responsabilité hiérarchique du président, directeur ou responsable (chef de service...) de l'organisation où il exerce son activité. Dans les exploitations agricoles et organismes d'approvisionnement, il peut assurer une fonction d'encadrement portant sur des équipes de taille modeste. La responsabilité et l'autonomie déléguées sont liées à la nature de l'entreprise ou de l'organisme employeur (taille, effectif salarié, produit, mode d'organisation...) et à l'expérience acquise au cours de la carrière professionnelle.

En qualité de chef d'entreprise agricole, il assume l'ensemble des responsabilités dévolues à la fonction.

Le référentiel de formation

I. Architecture de la formation du BTSA « ACSE »

Domaine D1 – Traitement de données

D1.1 – Mathématiques appliquées et statistiques Module D1.2 – Informatique

Domaine D2 – Technique d’expression, de communication, d’animation et de documentation

D2.1 – Langue vivante (anglais ou allemand ou espagnol ou italien) Module D2.2 – Technique d’expression, de communication, de relation, d’initiative

Domaine D3 – Environnement économique et social

D3.1 – Sciences économiques, juridiques et sociales D3.2 – Politiques agricoles D3.3 – Développement local

Domaine D4 – Enseignements scientifiques et techniques

D4.1 – Techniques comptables, gestion et fiscalité

D4.2 – Droit de l’exploitation agricole

D4.3 – Adaptation aux marchés de la production de biens et de services par l’exploitation agricole

D4.4 – Méthode d’approche du fonctionnement de l’exploitation agricole dans son environnement

D4.5 – Dynamique des systèmes agraires

D4.6 – Sciences agronomiques

D4.7 – Conduite d’ateliers dans un système de production

D4.8 – Conduite d’une activité innovante

II. Objectifs des modules du BTSA

Domaine D1 – Traitement de données

Module D1.1 – Mathématiques appliquées et statistiques

Objectif général : choisir et utiliser, dans une situation donnée, un modèle mathématique adapté au traitement de l'information présentée sous différents aspects.

1. Mettre en œuvre les divers aspects de la notion de fonction dans l'étude d'un problème donné (analyse : fonctions usuelles)
2. Utiliser les notions de statistique en vue d'une modélisation a priori (statistique descriptive à 2 variables, variables aléatoires et lois de probabilité)
3. Utiliser les notions de statistique et de probabilités en vue de l'estimation (échantillonnage, estimation).
4. Acquérir les outils mathématiques nécessaires à l'analyse de grandeurs économiques (séries chronologiques, indices)
5. Acquérir les outils mathématiques nécessaires à la mise en œuvre des techniques comptables

Module D1.2 – Informatique

Objectif général : acquérir l'usage des outils informatiques.

1. Sensibiliser à l'impact des NTIC
2. Acquérir une autonomie d'utilisation
 21. Élaborer une démarche informatique en vue de la résolution de problèmes
 22. Utiliser un produit informatique (tableur-grapheur, gestionnaire de données, logiciel de traitement de données, traitement de texte)

Domaine D2 – Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation

Module D2.1 – Langue vivante (anglais ou allemand ou espagnol ou italien)

Objectif général : communiquer dans une langue étrangère, par oral et par écrit, dans sa vie professionnelle.

1. Comprendre la langue orale
 11. Comprendre un message oral authentique
 12. Comprendre de façon détaillée un message court et simple
2. Comprendre la langue écrite
 21. Comprendre globalement tout document professionnel destiné à des locuteurs de la langue étudiée
 22. Comprendre de façon détaillée tout document comportant une information spécifique
3. S'exprimer efficacement et de manière autonome dans ses activités professionnelles
4. Rédiger tout document d'information ou courrier relatif à son activité professionnelle
5. Approfondir sa connaissance de l'environnement professionnel, économique, social, culturel et humain afin de faciliter la communication avec les ressortissants du ou des pays dont on étudie la langue

Module D2.2 – Techniques d’expression, de communication, d’animation et de documentation

Objectif général : améliorer ses capacités d’expression, de communication, de relation, d’initiative.

1. Rechercher, analyser et organiser l’information
2. Améliorer sa capacité d’expression
3. Améliorer sa capacité de communication dans des situations d’interaction
4. Développer son autonomie, sa capacité d’organisation et de communication dans le cadre d’une démarche de projet

Domaine D3 – Environnement économique et social

Module D3.1 – Sciences économiques, juridiques et sociales

Objectif général : se repérer dans la réalité économique et sociale.

1. Appréhender un mode d’approche et des disciplines permettant de se repérer dans la réalité économique et sociale
2. Mettre en œuvre des savoir-faire méthodologiques
3. Analyser les activités économiques et leur régulation
4. Appréhender la dynamique du développement

Module D3.2 – Politiques agricoles

Objectif général : identifier les interactions entre politiques agricoles et évolution de l’agriculture française et analyser les mesures de politique mises en œuvre

1. Relier construction progressive et mutation des politiques agricoles, d’une part, et évolution de l’agriculture française depuis le XIX^e siècle, d’autre part
2. Identifier et analyser les mesures de politique agricole mises en œuvre
3. Identifier et analyser les enjeux majeurs concernant l’agriculture française

Module D3.3 – Développement local

Objectif général : appréhender la complexité d’une démarche d’élaboration d’un projet de développement local et participer à sa mise en œuvre

1. Cerner la notion de développement local
2. Identifier les atouts et les contraintes d’une zone concernée par un projet de développement local
3. Identifier les acteurs d’un projet de développement local, leurs logiques et leurs interactions
4. S’informer sur les procédures d’intervention possibles et effectuer des choix pertinents pour le projet de développement local considéré, compte tenu des modalités de financement et des logiques des acteurs

Domaine D4 – Enseignements scientifiques et techniques

Module D4.1 – Techniques comptables, gestion et fiscalité

Objectif général : choisir et pratiquer les outils comptables de gestion et de fiscalité nécessaires à la conduite d'un système d'exploitation

1. Acquérir et pratiquer l'outil comptable
2. Faire le diagnostic du fonctionnement de l'exploitation
3. Raisonner dans tous ses aspects un projet
4. Mesurer l'incidence de la fiscalité sur les résultats et la prise de décision

Module D4.2 – Droit de l'exploitation agricole

Objectif général : intégrer la dimension juridique dans les principales prises de décision concernant l'exploitation agricole

1. Identifier la nature juridique des activités exercées au sein de l'exploitation agricole
2. Raisonner le choix du statut juridique de l'exploitation agricole
3. Identifier les modalités de la transmission d'une exploitation agricole
4. Identifier les différents statuts des personnes travaillant dans l'exploitation agricole
5. Raisonner la protection des personnes et des biens

Module D4.3 – Adaptation aux marchés de la production de biens et de services par l'exploitation agricole

Objectif général : raisonner, au sein d'une exploitation agricole, la mise en marché de biens et services qu'elle peut produire

1. Identifier et analyser les différents biens et services produits par l'exploitation agricole et les différents marchés et filières qui les concernent
2. Raisonner un choix au niveau de l'exploitation agricole

Module D4.4 – Méthode d'approche du fonctionnement de l'exploitation agricole dans son environnement

Objectif général : mettre en œuvre une méthode d'approche du fonctionnement de l'exploitation agricole dans son environnement en s'appuyant sur des fondements scientifiques et méthodologiques

1. Préciser les fondements scientifiques d'une méthode d'approche du fonctionnement de l'exploitation agricole dans son environnement
2. Collecter une information homogène et fiable sur l'exploitation agricole et sur le territoire dans lequel elle s'insère
3. Traiter les informations recueillies
4. Construire une représentation du fonctionnement du système exploitation/famille pour permettre l'analyse de la situation actuelle
5. Proposer un diagnostic de fonctionnement de l'exploitation dans son environnement

Module D4.5 – Dynamique des systèmes agraires

Objectif général : prendre en compte l'évolution des systèmes agraires en relation avec les enjeux sociaux, écologiques et économiques pour les intégrer dans son raisonnement professionnel

1. Mettre en évidence l'évolution des systèmes agraires en Europe occidentale
2. Caractériser les évolutions actuelles : perspectives et éthique

Module D4.6 – Sciences agronomiques

Objectif général : à l'aide de connaissances scientifiques et techniques, réaliser un diagnostic agronomique sur les unités de décision (les parcelles) et le bassin versant pour conduire les systèmes de culture compte tenu des objectifs de l'agriculteur et des moyens dont il dispose et mettre en évidence les points communs et les différences entre l'exploitation des espèces animales pour raisonner la conduite des productions animales.

1. Etablir un diagnostic de potentialité d'une parcelle située dans un agrosystème
2. Décider au sein d'un bassin versant d'une stratégie d'utilisation optimale de la parcelle conforme avec les objectifs des agriculteurs
3. Raisonner les pratiques de l'agriculteur pour préserver l'environnement
4. Assurer la cohérence entre les caractéristiques des parcelles et la conduite des systèmes de cultures et d'exploitation
5. Connaître les particularités biologiques des espèces et leurs conséquences sur les caractéristiques des productions animales
6. Maîtriser des connaissances de base sur l'alimentation des animaux
7. Maîtriser des connaissances de base sur la reproduction des animaux
8. Maîtriser des connaissances de base sur l'amélioration génétique
9. Maîtriser des connaissances de base sur l'état sanitaire du troupeau

Module D4.7 – Conduite d'ateliers dans un système de production

Objectif général : acquérir une méthodologie de diagnostic et de gestion d'atelier

1^è partie : conduite d'une production céréalière dans un système de cultures

1. Raisonner l'insertion ou la place de la production dans le système d'exploitation
2. Gérer un système de cultures
3. Utiliser les notions d'agrophysiologie pour expliquer l'action des facteurs et conditions de croissance
4. Utiliser les références régionales pour approcher les potentiels de rendement de la parcelle
5. Conduire une culture
6. Gérer les conditions d'écoulement du ou des produits
7. Replacer la production céréalière dans l'histoire ; perspectives d'avenir

2^e partie : conduite d'une production de ruminant(s) ; production et gestion du système fourrager

8. Situer la production de ruminants dans l'économie régionale, française, européenne et mondiale
9. Situer la place de l'atelier de ruminants dans l'ensemble de l'exploitation et caractériser sa conduite
10. Connaître les caractéristiques biologiques et technologiques de la production de ruminants

11. Réaliser le diagnostic technico-économique d'un élevage de ruminants
12. Raisonner le choix de bâtiments et de matériel d'élevage de ruminants
13. Raisonner une modification dans un élevage de ruminants, étudier ses répercussions
14. Apprécier la diversité des productions fourragères et des systèmes fourragers
15. Connaître les bases scientifiques nécessaires à l'utilisation des espèces fourragères
16. Conduire et gérer les surfaces fourragères
17. Analyser un système fourrager en vue d'un diagnostic
18. Gérer le système fourrager

3e partie : conduite d'un atelier au choix dans un système de production

19. Situer la production dans un contexte économique régional, national, européen et international
20. Situer l'atelier dans un système de production de l'exploitation
21. Maîtriser les composantes de la gestion de l'atelier
22. Maîtriser les composantes de la mise en marché du ou des produits
23. Utiliser les références pour réaliser un diagnostic technico-économique

Module D4.8 – Conduite d'une activité innovante

Objectif général : réaliser une étude sur les fondements d'une activité innovante de production de biens ou de services ; analyser ce processus et évaluer ses résultats ; étudier la mise en œuvre au sein d'une exploitation agricole d'une activité à caractère innovant

1. Identifier les raisons qui conduisent au lancement de cette activité
2. Analyser le processus
3. Evaluer les résultats au niveau du système d'exploitation

Structure de l'évaluation

Il s'agit dans ce cas de l'ensemble des épreuves organisées en fin de formation.

Epreuve	Objectif de l'épreuve
N°1 : « Expression française et culture socioéconomique » (coef 5)	Evaluer les capacités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - capacité à s'exprimer par écrit ; - capacité de compréhension, d'analyse, de synthèse ; - capacité à présenter un point de vue argumenté ; - capacité à mobiliser des connaissances.
N°2 : « Epreuve professionnelle interdisciplinaire » (EPI) (coef 8)	- Tester, à partir d'une situation d'observation, d'analyse de documents et de discussion avec le chef d'exploitation, les capacités du candidat à formuler rapidement un diagnostic et à élaborer un conseil adapté à la situation étudiée. Le candidat doit être en mesure d'apprécier l'impact global sur le système d'exploitation, d'une modification.
N° 3 : « Soutenance du rapport de stage » (coef 7)	<ul style="list-style-type: none"> - Décrire les caractéristiques essentielles de la petite région qui peuvent avoir une incidence sur le fonctionnement de l'exploitation et/ou sur les modifications qui pourraient être envisagées ; - Décrire les interactions entre l'exploitation et son environnement ; en dégager les contraintes et les atouts ; - Utiliser une méthode d'approche systémique du fonctionnement de l'exploitation et souligner l'articulation des décisions à ses différents niveaux d'organisation : parcelle, atelier, systèmes de production, système d'exploitation ; - Expliquer la démarche qui l'a amené à présenter un projet permettant de situer l'évolution du système et de cerner les conditions de sa pérennité ; - Décrire toutes les implications des choix correspondants ; - Apprécier la faisabilité du projet ; - Présenter clairement et de façon synthétique les éléments du projet ; - Utiliser judicieusement des moyens de communication ; - Argumenter et débattre.
A : Traitement des données (coef 3)	Evaluer les capacités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Choisir et utiliser, dans une situation donnée, un modèle mathématique donné ; - Eventuellement, analyser un problème donné, proposer une démarche de résolution s'appuyant sur l'utilisation de l'outil informatique.
B : Projet écrit d'un produit de communication (coef 3)	Evaluer les capacités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Capacité à se situer dans un processus de communication ; - Capacité à concevoir une démarche créative et à mettre en œuvre une technique particulière propre à un moyen d'expression.
C : Langue vivante (coef 3)	- Vérifier la capacité du candidat à communiquer efficacement en langue étrangère.
D : Économie générale, politique agricole, développement local (coef 3)	- Vérifier l'acquisition des capacités définies dans les modules : <ul style="list-style-type: none"> - D3.1 : Sciences économiques, sociales et juridiques - D3.2 : Politiques agricoles - D3.3 : Développement local
E : Economie de l'exploitation agricole dans un environnement (coef 5)	- Evaluer l'acquisition des capacités définies dans les modules : <ul style="list-style-type: none"> - D4.1 : Technique comptables, gestion et fiscalité - D4.2 : Droit de l'exploitation agricole - D4.3 : Adaptation aux marchés de la production de biens et services par l'exploitation agricole - D4.4 : Méthode d'approche de fonctionnement de l'exploitation dans son environnement
F : Conduite de productions dans un système d'exploitation (coef 3)	- Vérifier la capacité du candidat à utiliser des arguments technico-économiques pour l'analyse et la conduite de systèmes d'exploitation. Elle concerne les modules : <ul style="list-style-type: none"> - D4.5 : Dynamique des systèmes agraires - D4.6 : Sciences agronomiques - D4.7 : Conduite d'atelier dans un système de production - D4.8 : Conduite d'une activité innovante

Epreuves du 1er groupe

Epreuve	Objectif de l'épreuve :	Modules concernés	Objectif général du module
n° 1 : Expression française et culture socio-économique	Evaluer les capacités suivantes : - capacité à s'exprimer par écrit ; - capacité de compréhension, d'analyse, de synthèse ; - capacité à présenter un point de vue argumenté ;	D2.2 : « Techniques d'expression, de communication, d'animation, de documentation »	Améliorer ses capacités d'expression, de communication, de relation, d'initiative.
	- capacité à mobiliser des connaissances.	D3.1 : « Sciences économiques, sociales et juridiques »	Se repérer dans la réalité économique et sociale.
n° 2 : Epreuve professionnelle interdisciplinaire	Tester, à partir d'une situation d'observation, d'analyse de documents et de discussion avec le chef d'exploitation, les capacités du candidat à formuler rapidement un diagnostic et à élaborer un conseil adapté à la situation étudiée. Le candidat doit être en mesure d'apprécier l'impact global sur le système d'exploitation, d'une modification, il doit montrer son aptitude au calcul économique pour cerner notamment, les conditions de l'équilibre financier.		
n° 3 : Rapport de stages	- Décrire les caractéristiques essentielles de la petite région qui peuvent avoir une incidence sur le fonctionnement de l'exploitation et/ou sur les modifications qui pourraient être envisagées ; - Décrire les interactions entre l'exploitation et son environnement ; en dégager les contraintes et les atouts ; - Utiliser une méthode d'approche systémique du fonctionnement de l'exploitation et souligner l'articulation des décisions à ses différents niveaux d'organisation : parcelle, atelier, systèmes de production, système d'exploitation ; - Expliquer la démarche qui l'a amené à présenter un projet permettant de situer l'évolution du système et de cerner les conditions de sa pérennité ; - Décrire toutes les implications des choix correspondants ; - Apprécier la faisabilité du projet ; - Présenter clairement et de façon synthétique les éléments du projet ; - Utiliser judicieusement des moyens de communication ; - Argumenter et débattre.		

Epreuves du 2e groupe

Epreuves	Objectif de l'épreuve :	Modules concernés	Objectif général du module
A : Traitement de données	Evaluer les capacités suivantes : - choisir et utiliser, dans une situation donnée, un modèle mathématique donné ; éventuellement, analyser un problème donné, proposer une démarche de résolution s'appuyant sur l'utilisation de l'outil informatique.	D1.1 : « Mathématiques appliquées, statistiques »	Choisir et d'utiliser, dans une situation donnée, un modèle mathématique adapté au traitement de l'information présentée sous différents aspects.
		D1.2 : « Informatique »	Acquérir l'usage des outils informatiques.
B : projet écrit d'un produit de communication (épreuve en deux parties)	Evaluer les capacités suivantes : - capacité à se situer dans un processus de communication ; - capacité à concevoir une démarche créative et à mettre en œuvre une technique particulière propre à un moyen d'expression. <u>Epreuve 1</u> : vérifier que le candidat sait analyser une situation de communication et concevoir une stratégie cohérente qui en découle. <u>Epreuve 2</u> : vérifier que le candidat sait mobiliser ses capacités d'expression et de créativité afin de produire un message destiné à un public déterminé.	D2.2 : « Techniques d'expression, de communication, d'animation, de documentation »	Améliorer ses capacités d'expression, de communication, de relation, d'initiative.
C : Langue vivante (épreuve en deux parties)	Vérifier la capacité du candidat à communiquer efficacement en langue étrangère. <u>Epreuve 1</u> : vérifier et évaluer la capacité du candidat à comprendre une langue étrangère parlée. <u>Epreuve 2</u> : vérifier et évaluer la capacité du candidat à s'exprimer oralement dans la langue étrangère.	D2.1 : « Langue vivante »	Etre capable de communiquer dans une langue étrangère, par oral et par écrit, dans sa vie professionnelle.
D : Economie générale, politique agricole et développement local	Evaluer l'acquisition des capacités définies dans les modules « sciences économiques, sociales et juridiques », « politiques agricoles », « développement local ».	D3.1 : « Sciences économiques, sociales et juridiques »	Se repérer dans la réalité économique et sociale.
		D3.2 : « Politiques agricoles »	Identifier les interactions entre politiques agricoles et évolution de l'agriculture française et analyser les mesures de politique mises en œuvre.
		D3.3 : « Développement local »	Appréhender la complexité d'une démarche d'élaboration d'un projet de développement local et participer à sa mise en œuvre.

Epreuves	Objectif de l'épreuve :	Modules concernés	Objectif général du module
E : Economie de l'exploitation agricole dans son environnement	Vérifier l'acquisition des capacités définies dans le domaine D4.1, D4.2, D4.3, D4.4.	D4.1 : « Technique comptables, gestion et fiscalité »	Choisir et pratiquer les outils comptables de gestion et de fiscalité nécessaires à la conduite d'un système d'exploitation.
		D4.2 : « Droit de l'exploitation agricole »	Intégrer la dimension juridique dans les principales prises de décision concernant l'exploitation agricole.
		D4.3 : « Adaptation aux marchés de la production de biens et services par l'exploitation agricole »	Raisonnement au sein d'une exploitation agricole, la mise en marché de biens et services qu'elle peut produire.
		D4.4 : « Méthode d'approche de fonctionnement de l'exploitation dans son environnement »	Mettre en œuvre une méthode d'approche du fonctionnement de l'exploitation agricole dans son environnement en s'appuyant sur des fondements scientifiques et méthodologiques.
F : Conduite de productions	Vérifier la capacité du candidat à utiliser des arguments technico-économiques pour l'analyse et la conduite de systèmes d'exploitation.	D4.5 : « Dynamique des systèmes agraires »	Prendre en compte l'évolution des systèmes agraires en relation avec les enjeux sociaux, écologiques et économiques pour les intégrer dans son raisonnement professionnel.
		D4.6 : « Sciences agronomiques »	A l'aide de connaissances scientifiques et techniques, être capable : - de réaliser un diagnostic agronomique sur les unités de décision (les parcelles) et le bassin versant pour conduire les systèmes de culture compte tenu des objectifs de l'agriculteur et des moyens dont il dispose ; - de mettre en évidence les points communs et les différences entre l'exploitation des espèces animales pour raisonner la conduite des productions animales.
		D4.7 : « Conduite d'ateliers dans un système de production »	- Acquérir une méthodologie de diagnostic et de gestion d'atelier.
		D4.8 : « Conduite d'une activité innovante »	- Réaliser une étude sur les fondements d'une activité innovante de production de biens ou de services ; analyser ce processus et évaluer ses résultats ; - Etudier la mise en œuvre au sein d'une exploitation agricole d'une activité à caractère innovant.